



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS DEPARTEMENTALES PARTIELLES Canton de Saint-Affrique

Rodez, le 16/08/2021

Les électeurs du canton de Saint Affrique sont appelés aux urnes pour procéder à l'élection d'un conseiller départemental, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 août 2021.

Le 1^{er} tour de ces élections aura lieu le 10 octobre 2021. Si ce 1er tour n'est pas conclusif, un 2nd tour sera fixé au 17 octobre 2021.

Pour le 1^{er} tour des élections départementales les candidatures doivent être déposées, **sur rendez-vous**, à la préfecture à Rodez (site Foch) du lundi 13 septembre au mercredi 15 septembre 2021. Les candidatures pour ce 1^{er} tour seront closes le 15 septembre à 16 heures.

L'arrêté préfectoral convoquant les électeurs est disponible sur le site internet de la Préfecture : <http://www.aveyron.gouv.fr/elections-departementales-partielles-2021-r462.html>

Ce site sera aussi alimenté au fur et à mesure, de toutes les informations nécessaires pour ce scrutin.

Contacts presse Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

